

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 30 août 2011, à 19 h, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS** : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Richard Boucher, Brigitte Collin, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, David Picher, Isabelle Poisson, Hélène Roberge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCES NOTIFIÉES** : madame Reine Cossette et messieurs Sylvain Lacasse, Gino Le Brasseur, Marc-André Lehoux, Jean-François Rabouin, Paul St-Amand et Paul St-Onge.

**SONT AUSSI ABSENTS** : madame Josée Lacoste.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

## 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**C-008-08-11** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal (néant)
4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. **Point de décision** :

**Secrétariat général**

  - 6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève – dossier du mois d'août / décision
7. **Point d'information** (néant)
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / rapport
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
  - 12.1. Parole aux commissaires-parents
13. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Néant.

### **4. AFFAIRES EN COURS**

#### **4.1. Suivi à la dernière séance**

Monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, fait part des derniers développements dans le dossier relatif au déplacement d'un groupe d'élèves ayant une déficience intellectuelle à l'Envol à Beloeil.

Il fait part de la rencontre du comité de travail tenue le 29 août dernier à l'école secondaire Ozias-Leduc. Il explique la démarche effectuée.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

- Un parent intervient pour appuyer la demande de révision de décision concernant son enfant, laquelle fait l'objet de la présente séance.

### **6. POINT DE DÉCISION**

#### ***Secrétariat général***

#### **6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève – dossier du mois d'août / décision**

#### **Huis clos**

**C-009-08-11** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 19 h 10.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Retour à l'assemblée publique**

**C-010-08-11** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée redevienne publique.

Il est 20 h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Luce Deschênes Damian fait lecture du projet de résolution.

Considérant la demande de révision datée du 14 juin 2011 et reçue la même journée par laquelle les demandeurs contestent la décision de la direction de l'école de classer leur enfant dans une classe de trouble envahissant du développement plutôt qu'une classe régulière avec accompagnement;

Considérant que le Comité de révision s'est réuni le 29 août 2011 et qu'il a entendu la direction ainsi que la psychologue de l'école, la directrice du Service des ressources éducatives et les demandeurs soit le père et la mère de l'enfant;

Considérant les rapports fournis par les parents et l'équipe école;

Considérant les besoins de l'élève;

Considérant le niveau de services offert dans une classe spécialisée;

Considérant le rapport présenté au Conseil des commissaires par les membres du Comité de révision;

**C-011-08-11** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

De maintenir la décision de classement de la direction de l'école en permettant aux demandeurs de choisir le point de service, soit l'école Marie-Victorin, immeuble J.-P.-Labarre, ou l'école Arc-en-ciel.

Que les services offerts soient rappelés aux parents et que ces derniers fassent connaître leur choix à la directrice du Service des ressources éducatives, au bénéfice de leur enfant dont le nom apparaît à l'annexe ACC-003-08-11.

Votent pour : 16

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

## **10. PAROLE AU PUBLIC**

*Considérant la présence de personnes du public désirant prendre la parole, les membres du Conseil conviennent de procéder immédiatement au point 10 « Parole au public ».*

- La mère de l'enfant concerné par la résolution sur la demande de révision de décision adoptée ce soir, fait part de son insatisfaction et des démarches qu'elle entreprendra à l'encontre de la décision du Conseil.

## **7. POINT D'INFORMATION :**

Néant.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

## **9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / RAPPORT**

Néant.

## **11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Néant.

## 12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Monsieur Pierre Baril fait part de l'entrevue qu'il a donnée aujourd'hui à un hebdo du territoire sur le rôle des commissaires.

Madame Hélène Roberge fait une mise en contexte de cette entrevue et explique la demande du journal d'avoir une entrevue avec un commissaire du secteur.

- Madame Brigitte Collin fait part d'une rumeur circulant à Varennes sur l'hypothèse de la disparition du nom J.-P.-Labarre sur cet immeuble. Des citoyens ont fait part de leur attachement à ce nom perçu comme patrimonial.

Monsieur Joseph Atalla fait part de la solution trouvée à Boucherville pour rappeler le nom de l'école Sacré-Coeur à des fins patrimoniales sur l'immeuble occupé depuis par l'école orientante l'Impact.

### 12.1 Parole aux commissaires-parents

- Madame Carole Vigneault, représentante du Comité de parents, fait part du fait que le Comité de parents tiendra une séance extraordinaire le 22 septembre prochain pour émettre une recommandation au Conseil des commissaires sur la nomination de deux nouveaux commissaires.

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

**C-012-08-11** À 20 h 15, il est proposé par monsieur Alain Langlois de lever la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Présidente

---

Secrétaire général

AG/df